



**5010**

Like

Nous vous remercions de votre fidélité

**Âboronautes !**

Continuons de partager 😊



### RETROUVEZ

nos conseils,  
notre actualité,  
guide intérim,  
toutes nos  
offres d'emploi  
sur notre site  
internet :

[www.aboro.nc](http://www.aboro.nc)

## Rappel horaires agences

### Agence BTP/INDUSTRIE:

Lundi: 7h à 11h30 et 15h à 16h30  
Mardi à vend. : 7h à 11h30 et 13h30 à 16h30

### Agence TERTIAIRE:

Lundi : 7h30 à 11h30 et 15h à 16h30  
Mardi à vend. : 7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

### Agence KONE:

Lundi: 7h30 à 11h30 et 15h30 à 17h  
Mardi à jeudi : 7h30 à 11h30 et 13h à 17h  
Vendredi: 7h30 à 11h30 et 13h à 16h

## Acomptes

## Offres d'emploi

### Province Nord :

- GRUTIER A TOUR H/F
- CHEF DE POSTE ENROBAGE H/F
- CHEF DE CHANTIER VRD H/F
- MECANICIENS VL/PL/TP H/F
- CAISSIERS H/F

### Province Sud :

- GESTIONNAIRE SINISTRE H/F
- PROJETEUR TP H/F
- SECRETAIRE DE DIRECTION H/F
- ASSISTANT COMMERCIAL- ADMINISTRATIF H/F
- MENUISIER BOIS/ EBENISTE H/F
- ASSISTANT TECHNIQUE D'INGENIEUR H/F
- TECHNICIEN CLIMATISATION H/F
- CHEF DE CHANTIER H/F

## Le saviez-vous ?

Âboro est la seule agence de travail temporaire sur le territoire à distribuer 3 acomptes sur le mois (sauf la semaine avant les salaires).

La demande doit être effectuée auprès de votre agence jusqu'au jeudi 10h maximum.

Les acomptes sont versés le vendredi, uniquement par chèque ou par virement et sous réserve d'avoir reçu les relevés d'heures signés et tamponnés par l'entreprise utilisatrice.

Le montant des acomptes correspond à 50% maximum des heures travaillées sur la/les semaine(s) précédente(s) depuis le 1<sup>er</sup> du mois en cours.